

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION ET DE SERVICES
LOCSERVICE
Version _ février 2024

ARTICLE 1. DEFINITIONS

- « **Conditions Générales d'Utilisation et de Services** » ou « **CGUS** » : désignent le présent acte.
- « **Colocataire** » : désigne le particulier ou le groupe de particuliers qui souhaite louer un logement pour y habiter en colocation. Le Colocataire effectue à ce titre une Candidature sur LOCSERVICE.FR.

Lorsque le Colocataire est un groupe de particuliers, il est représenté auprès de LOCSERVICE par un contact principal (ci-après le « **Contact Principal** ») lequel va effectuer la Candidature pour le groupe.
- « **Colocataire Occupant** » : désigne le particulier ou le groupe de particuliers habitant dans un logement loué en colocation et à la recherche d'un ou plusieurs nouveaux Colocataires. Le Colocataire Occupant propose à ce titre une Offre de colocation sur LOCSERVICE.FR.
- « **Candidature** » : désigne la candidature effectuée par le Locataire et / ou la candidature effectuée par le Colocataire sur LOCSERVICE.FR dans les conditions et selon les modalités de l'article 5 des CGUS. Une candidature comprend (entre autres) des informations et des Données Personnelles sur le Locataire ou le Colocataire.
- « **Données Personnelles** » : désignent toutes informations et données permettant d'identifier directement ou indirectement le Visiteur et / ou l'Utilisateur (ex. nom, prénom, adresse IP, email etc.).
- « **Espace Personnel** » ou « **Espace** » : désigne l'espace numérique adossé à LOCSERVICE.FR, personnel à l'Utilisateur, et auquel ce dernier accède grâce à des Identifiants qui lui sont propres. Il existe quatre types d'Espaces Personnels en fonction du type d'Utilisateur : l'Espace Locataire, l'Espace Colocataire, l'Espace Propriétaire, l'Espace Colocataire Occupant.
- « **Identifiants** » : désignent les login et mot de passe personnels à l'Utilisateur et lui permettant d'accéder à son Espace Personnel de manière sécurisée.
- « **Locataire** » : désigne le particulier qui souhaite louer un logement. Le Locataire effectue à ce titre une candidature pour une location sur LOCSERVICE.FR.
- « **LOCSERVICE** » : désigne GOBOCOM, société à responsabilité limitée, immatriculée sous le numéro 414 438 192 au Registre du Commerce et des Sociétés de Vannes, sise 16 rue Alfred Kastler 56000 VANNES, joignable par mail à l'adresse contact@locservice.fr.
- « **Offre** » : désigne l'offre de location effectuée par le Propriétaire (ci-après l'« **Offre de location** ») et / ou l'offre de colocation effectuée par le Propriétaire ou par le Colocataire Occupant (ci-après l'« **Offre de colocation** ») sur LOCSERVICE.FR dans les conditions et selon les modalités de l'article 6 des CGUS. Une Offre comprend (entre autres) des informations et des Données Personnelles sur le Propriétaire ou le Colocataire Occupant.

- « **Partie** » ou « **Parties** » : désign(ent) indifféremment LOCSERVICE, le Visiteur ou l'Utilisateur.
- « **Propriétaire** » : désigne le particulier titulaire d'un titre de propriété sur un logement et qui souhaite mettre en location ou en colocation ce logement. Le Propriétaire propose, à ce titre, une Offre de location ou de colocation sur LOCSERVICE.FR.
- « **Réglementation Applicable** » : désigne le Règlement Général sur la Protection des Données (Règlement UE 2016/679 du 27 avril 2016) et la Loi Informatique et Libertés (Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978).
- « **Services** » : désignent les services fournis en ligne par LOCSERVICE aux Visiteurs et / ou Utilisateurs et détaillés aux articles 5 à 11 des CGUS.
- « **Site** » : désignent les sites Internet édités par LOCSERVICE et accessibles aux adresses URL :
 - o www.locservice.fr (ci-après « **LOCSERVICE.FR** »),
 - o blog.locservice.fr (ci-après « **BLOG.LOCSERVICE.FR** »), et
 - o avis.locservice.fr (ci-après « **AVIS.LOCSERVICE.FR** »).
- « **Visiteur** » : désigne l'internaute qui navigue sur les Sites de LOCSERVICE sans avoir effectué de Candidature ou proposé d'Offre, ou sans avoir créé d'Espace Personnel.
- « **Utilisateur** » : désigne l'internaute qui a effectué une Candidature, proposé une Offre ou s'est créé un Espace Personnel sur LOCSERVICE.FR.

ARTICLE 2. OBJET

Les CGUS fixent les conditions et modalités selon lesquelles LOCSERVICE fournit des Services aux Visiteurs et / ou aux Utilisateurs par l'intermédiaire de ses Sites.

En particulier, les CGUS précisent les conditions et les modalités selon lesquelles LOCSERVICE permet à des Propriétaires et des Colocataires Occupants de contacter des Locataires et / ou des Colocataires par l'intermédiaire de LOCSERVICE.FR. **LOCSERVICE.FR A UNIQUEMENT VOCATION A PERMETTRE A CES PERSONNES D'ENTRER EN RELATION. EN REVANCHE, LOCSERVICE.FR N'INTERVIENT EN AUCUN CAS AU MOMENT DE LA CONCLUSION D'UN CONTRAT (DE BAIL OU D'ETAT DES LIEUX PAR EXEMPLE) ENTRE ELLES, NI AU MOMENT DE L'EXECUTION DE CE CONTRAT (DE BAIL).**

De manière générale, les CGUS fixent les obligations de chacune des Parties.

ARTICLE 3. CHAMP CONTRACTUEL

Les CGUS expriment l'intégralité de l'accord intervenu entre les Parties.

Les CGUS annulent et remplacent tous engagements, offres ou propositions, oraux ou écrits, antérieurs et relatifs au même objet. En cas de contradiction entre les CGUS et toute déclaration de LOCSERVICE sur les Sites, il y a lieu de faire prévaloir les CGUS.

Les CGUS sont disponibles sur les Sites d'une manière qui permette leur conservation et leur reproduction. Elles sont accessibles sur les Sites par un lien cliquable intitulé « Conditions Générales d'Utilisation et de Services » et directement consultables.

ARTICLE 4. ENTREE EN VIGUEUR - DUREE

Les CGUS entrent en vigueur et s'appliquent à compter du jour de leur acceptation par l'Utilisateur :

- Pour les Locataires et les Colocataires : soit au moment de l'enregistrement de la Candidature, soit au moment de son activation ;
- Pour les Propriétaires et les Colocataires Occupants : au moment de la création de leur Espace.

En cas de modification des CGUS par LOCSERVICE, les CGUS applicables sont celles en vigueur au jour de l'activation de la Candidature (article 5.5. des CGUS) ou au jour de la navigation de l'Utilisateur sur le Site.

Les CGUS sont conclues, par principe, pour une durée indéterminée.

Par exception, les CGUS qui ont été acceptées par des Locataires et des Colocataires sont conclues pour une durée déterminée, précisée à l'article 5.8 des CGUS.

LOCSERVICE peut également mettre un terme aux CGUS dans les conditions et selon les modalités prévues à l'article 6.7, 12.3, 14.2 et 16 des CGUS.

ARTICLE 5. RECHERCHE DE LOGEMENTS

5.1. OBJECTIFS - ETAPES A SUIVRE

Le Service de recherche de logements, accessible sur LOCSERVICE.FR, permet de transmettre la candidature du Locataire ou du Colocataire à tout Propriétaire ou Colocataire Occupant, qui proposera(en)t un logement conforme aux critères du Locataire ou du Colocataire, et ce, afin que le Propriétaire ou le Colocataire Occupant contacte ce dernier s'il est intéressé.

Pour ce faire, le Locataire ou le Colocataire doit :

- 1- Créer une Candidature.
- 2- Enregistrer sa Candidature et créer son Espace Personnel.
- 3- Vérifier sa Candidature.
- 4- DIFFUSER SA CANDIDATURE. SEULE L'ACTIVATION ENTRAINE UNE OBLIGATION DE PAIEMENT TELLE QUE PREVUE A [L'ARTICLE 5.5 DES CGUS](#).

5.2. CREATION DE LA CANDIDATURE

5.2.1. Formulaire à remplir. Le Locataire ou le Colocataire crée une Candidature via le formulaire réservé à sa situation et renseigne les informations suivantes :

- les caractéristiques du logement et / ou de la chambre souhaité(e),
- la date limite d'emménagement du Locataire ou du Colocataire,
- le secteur géographique du logement et ses prestations,
- les garanties financières apportées pour assurer le paiement des loyers,
- le cas échéant, son profil et celui souhaité pour le Colocataire Occupant,

- son identité ainsi que ses coordonnées ; il est précisé qu'un numéro de téléphone et un e-mail valides sont obligatoires pour pouvoir diffuser la Candidature.

Conformément à ce qui est mentionné à l'article 15 des CGUS, le Locataire ou le Colocataire s'engage à créer une Candidature cohérente au regard de la réalité et des exigences du marché immobilier.

A cet égard, GOBOCOM avertit le Locataire ou le Colocataire qu'une Candidature n'a aucune chance d'aboutir dans les cas (non exhaustifs) énumérés ci-dessous :

- Le loyer souhaité est manifestement insuffisant dans le secteur recherché ;
- Les garanties apportées aux propriétaires sont insuffisantes (pas de caution pour un revenu faible par exemple) ;
- L'offre locative est inexistante ou très réduite dans le secteur demandé ;
- Les prestations demandées sont disproportionnées au regard du loyer souhaité.

Une Candidature est personnelle, nominative et possède une référence unique attribuée à l'Utilisateur personnellement. La Candidature ne peut donc en aucun cas être utilisée par un autre Utilisateur.

En cas de Candidature pour une colocation effectuée par un groupe de particuliers, le Contact Principal renseigne obligatoirement son profil et ses coordonnées, et peut compléter celui des autres particuliers ultérieurement.

5.2.2. Mot de passe. Le Locataire ou le Colocataire doit également choisir un mot de passe qui lui permettra d'accéder à son Espace Personnel. LOCSERVICE recommande que ce mot de passe soit suffisamment robuste et comprenne au moins huit (8) caractères, une (1) majuscule, une (1) minuscule, une (1) lettre et un (1) chiffre.

LE LOCATAIRE OU LE COLOCATAIRE EST SEUL RESPONSABLE DE LA SECURITE DE SES IDENTIFIANTS. IL S'ENGAGE A LES GARDER CONFIDENTIELS ET A NE LES COMMUNIQUER A AUCUN TIERS.

IL S'ENGAGE A NE PAS SOLLICITER, RECUEILLIR OU UTILISER LE MOT DE PASSE D'UN AUTRE UTILISATEUR POUR ACCEDER A L'ESPACE PERSONNEL DE CE DERNIER.

5.2.3. Candidature unique et nominative. Chaque Candidature est nominative et possède un numéro unique. Elle ne peut en aucun cas être utilisée par un autre Locataire ou Colocataire.

5.3. ENREGISTREMENT DE LA CANDIDATURE ET CREATION DE L'ESPACE PERSONNEL

Le Locataire ou le Colocataire enregistre sa Candidature. La Candidature est sauvegardée dans l'Espace Personnel du Locataire ou du Colocataire créé automatiquement.

LOCSERVICE confirme l'enregistrement de la Candidature et la création de l'Espace Personnel par mail à l'adresse renseignée par le Locataire ou le Colocataire (article 5.2.1. des CGUS).

Le Locataire ou le Colocataire peut se connecter à son Espace et revenir sur sa Candidature à tout moment, notamment pour la mettre à jour ou la compléter.

Dans le cas d'une Candidature pour une colocation effectuée par un groupe de particuliers, le Contact Principal peut se rendre sur son Espace Personnel pour :

- compléter le profil d'un ou plusieurs autres particuliers,
- inviter le ou les autres particulier(s) à compléter leur profil,

- ajouter ou supprimer le profil d'un ou plusieurs autres particuliers.

5.4. VERIFICATION DE LA CANDIDATURE

Avant de diffuser sa Candidature, c'est-à-dire de la valider définitivement, le Locataire ou le Colocataire est tenu de vérifier les informations et Données Personnelles qu'il a saisies et si nécessaire, de les corriger et / ou les compléter.

En effet, les Données Personnelles et informations suivantes ne pourront plus être modifiées une fois la Candidature diffusée :

- Les nom et civilité du Locataire, Colocataire, Contact principal, ainsi que le type de logement recherché, si la modification est effectuée plus de dix (10) jours à compter de la diffusion de la Candidature.
- Pour les Candidatures pour une colocation effectuées par un groupe de particuliers : les nom, prénom, âge et photo du ou des autres particuliers visés dans la Candidature. De même, le nombre de particuliers associés à la Candidature pourra uniquement être diminué mais pas augmenté.

Les autres Données Personnelles et Informations pourront, quant à elles, être modifiées ultérieurement, quand bien même la Candidature serait diffusée.

Le Locataire ou le Colocataire s'engage à ce que les informations et Données Personnelles fournies, et notamment celles touchant aux garanties financières, sont exactes. IL S'ENGAGE EGALEMENT A NE PAS USURPER L'IDENTITE OU LA QUALITE D'UN TIERS.

LE LOCATAIRE EST SEUL RESPONSABLE DES CONSEQUENCES POUVANT RESULTER DE LA FOURNITURE D'INFORMATIONS ET / OU DONNEES ERRONEES, OBSOLETEES, INCOMPLETES ET / OU MENSONGERES, TELLES QUE PAR EXEMPLE, L'IMPOSSIBILITE DE DIFFUSER SA CANDIDATURE AUPRES DU PROPRIETAIRE OU DU COLOCATAIRE OCCUPANT OU LA RECEPTION D'OFFRES INADAPTEES A SES BESOINS ET CRITERES.

5.5. ACTIVATION DE LA CANDIDATURE

5.5.1. La Candidature est activée une fois son prix payé.

5.5.2. Prix. Le prix s'entend pour une Candidature unique (ci-après le « Prix »), étant précisé que le Locataire ou le Colocataire est libre de modifier certains critères (article 5.4 des CGUS), sans que cela ne constitue une nouvelle Candidature.

Le paiement intervient **UNE (1) SEULE FOIS** par Candidature diffusée. Aucun autre paiement complémentaire ne sera demandé par la suite à l'Utilisateur.

Le prix correspond au prix du Service de recherche de logements ([article 5 des CGUS](#)) et ne constitue pas en revanche une commission touchée par ou due à LOCSERVICE.

Tarif standard applicable depuis le 01/12/2022	34 € TTC / Candidature Trente-quatre euros toutes taxes comprises par Candidature
Tarif étudiant depuis le 01/12/2022	29 € TTC / Candidature Vingt-neuf euros toutes taxes comprises par Candidature

En cas de Candidature pour une colocation effectuée par un groupe de particuliers, le Prix reste le même, peu importe le nombre de particuliers associés à la Candidature. LOCSERVICE indique, à titre d'information uniquement, la part revenant à chaque particulier. En tout état de cause, le Prix est payé par le Contact Principal, à charge pour les particuliers de s'arranger entre eux.

Le Prix peut être pris en charge par un partenaire de LOCSERVICE dont dépend le Locataire ou le Colocataire. Dans cette hypothèse, le Locataire ou le Colocataire doit renseigner un code pour ne pas avoir à payer le Prix lui-même.

LOCSERVICE se réserve la possibilité de modifier le Prix à tout moment. Dans ce cas, le Prix applicable est celui figurant dans les CGUS au moment de la diffusion de la Candidature par le Locataire ou le Colocataire.

LOCSERVICE NE TOUCHE AUCUNE COMMISSION QUELLE QU'ELLE SOIT.

5.5.3. Absence de frais. Le Locataire ou le Colocataire est uniquement tenu de payer le Prix, à l'exclusion de tous frais, et notamment de frais d'intermédiaires (ex. frais d'agence).

5.5.4. Paiement de la Candidature. Le paiement s'effectue au moment de la diffusion de la Candidature. Le prix est payé en une (1) seule fois. Les Services fournis par LOCSERVICE ne constituent **PAS** un abonnement renouvelable de manière automatique.

Les seuls moyens de paiement autorisés sont :

- La carte bancaire, via l'outil de paiement proposé par le prestataire de LOCSERVICE.
- PAYPAL, selon les conditions et modalités définies par la société PAYPAL EUROPE ET CIE SCA, accessibles [ICI](#).
- Le chèque, lequel doit être établi à l'ordre de LOCSERVICE.

LOCSERVICE se réserve toutefois la possibilité de faire évoluer les moyens de paiement utilisés.

Chaque paiement fait l'objet d'une facture envoyée par email au Locataire ou au Colocataire.

5.6. TRANSMISSION DE LA CANDIDATURE

Les Candidatures payées en ligne par carte bancaire ou PayPal sont diffusées immédiatement auprès des Propriétaires ou des Colocataires Occupants. Les Candidatures payées par chèque sont diffusées dès l'encaissement du chèque.

Si le Locataire ou le Colocataire l'a accepté, LOCSERVICE peut également transmettre sa Candidature à des agences qui proposent un logement répondant à ses critères et besoins.

5.7. RENONCIATION AU DROIT DE RETRACTATION

EN APPLICATION DE L'ARTICLE L221-28 1° DU CODE DE LA CONSOMMATION, LE LOCATAIRE OU LE COLOCATAIRE RENONCE EXPRESSEMENT A SON DROIT DE RETRACTATION DANS LA MESURE OU SA CANDIDATURE SERA DIFFUSEE A DES PROPRIETAIRES OU DES COLOCATAIRES OCCUPANTS AVANT LA FIN DU DELAI DE RETRACTATION DE QUATORZE (14) JOURS.

5.8. DUREE

La Candidature est diffusée par LOCSERVICE auprès des Propriétaires ou des Colocataires Occupants dans la double limite :

- d'un délai de douze (12) mois à compter de la diffusion de la Candidature, la Candidature et l'Espace étant supprimés par LOCSERVICE une fois ce délai expiré.
- de la date limite d'emménagement (article 5.2.1. des CGUS). LE LOCATAIRE OU LE COLOCATAIRE PEUT TOUTEFOIS MODIFIER SA DATE LIMITE D'EMMENAGEMENT AUTANT DE FOIS QU'IL LE SOUHAITE, EN SE RENDANT SUR SON ESPACE, DANS LA LIMITE DU DELAI DE DOUZE MOIS SUSMENTIONNE.

Le Locataire ou le Colocataire s'engage également à supprimer sa Candidature et son Espace Personnel dès signature d'un bail, afin de maintenir la qualité du Service. En effet, GOBOCOM a mis en place cette procédure afin d'assurer aux Propriétaires que les Locataires ou Colocataires sont toujours en recherche d'un logement.

En tout état de cause, le Locataire ou le Colocataire est libre de supprimer sa Candidature et son Espace à tout moment, à partir de son Espace.

LA SUPPRESSION DE LA CANDIDATURE EST DEFINITIVE. LA CANDIDATURE NE PEUT ETRE REACTIVEE.

ARTICLE 6. RECHERCHE DE LOCATAIRES OU DE COLOCATAIRES

6.1. OBJECTIFS

Le Service de recherche de Locataires ou de Colocataires, accessible sur LOCSERVICE.FR, permet aux Propriétaires et Colocataires Occupants de recevoir des Candidatures **gratuitement** de Locataires ou de Colocataires intéressés pour louer leur logement et dont les besoins et / ou le profil correspondrai(en)t à l'Offre.

6.2. CREATION DE L'ESPACE PERSONNEL

6.2.1. Formulaire. Le Propriétaire ou le Colocataire Occupant crée son Espace Personnel à partir du formulaire d'inscription adapté à sa situation.

6.2.2. Mot de passe. LOCSERVICE recommande au Propriétaire ou au Colocataire Occupant de choisir un mot de passe suffisamment robuste comprenant au moins huit (8) caractères, une (1) majuscule, une (1) minuscule, une (1) lettre et un (1) chiffre pour accéder à son Espace.

LE PROPRIETAIRE OU LE COLOCATAIRE OCCUPANT EST SEUL RESPONSABLE DE LA SECURITE DE SES IDENTIFIANTS. IL S'ENGAGE A LES GARDER CONFIDENTIELS ET A NE LES COMMUNIQUER A AUCUN TIERS.

IL S'ENGAGE ENFIN A NE PAS SOLLICITER, RECUEILLIR OU UTILISER LE MOT DE PASSE D'UN AUTRE UTILISATEUR POUR ACCEDER A L'ESPACE PERSONNEL DE CE DERNIER.

6.2.3. Activation. Le Propriétaire ou le Colocataire Occupant active son Espace Personnel en cliquant sur le lien prévu à cet effet dans le mail reçu à l'adresse renseignée dans le formulaire d'inscription. A défaut, il ne pourra pas accéder à son Espace.

LOCSERVICE confirme l'activation de l'Espace Personnel à la même adresse mail.

6.2.4. Exclusions. Seul un particulier peut créer un Espace Propriétaire ou un Espace Colocataire, à l'exclusion de tout professionnel.

LE PROPRIETAIRE OU LE COLOCATAIRE OCCUPANT S'ENGAGE A NE PAS TRAVAILLER POUR UN PROFESSIONNEL ET NOTAMMENT DANS LE DOMAINE DE L'IMMOBILIER (EX. AGENCE, SOCIETE DE RELOCATION, NOTAIRE).

6.3. CREATION DE L'OFFRE

6.3.1. Informations et Données Personnelles à fournir. Pour recevoir des Candidatures compatibles avec ses besoins et ses critères, le Propriétaire ou le Colocataire Occupant doit créer une Offre.

Il doit ainsi décrire :

- Le logement objet de la location ou de la colocation et ses caractéristiques essentielles (ex. type de logement, localisation géographique, coût du loyer etc.), notamment en ajoutant des photos et / ou un descriptif détaillé du logement.
- Le profil du Locataire ou du Colocataire recherché.
- Son propre profil s'il est Colocataire Occupant.

Le Propriétaire ou le Colocataire Occupant peut modifier son Offre à tout moment à partir de son Espace.

6.3.2. Caractère exact, complet et véridique des Informations et Données Personnelles. Le Propriétaire ou le Colocataire Occupant s'engage à ce que les informations et Données Personnelles fournies soient exactes, complètes et mises à jour.

En particulier, les photos et descriptifs du logement mis en location ou en colocation doivent être conformes à la réalité et ne concerner que le logement en question.

LE PROPRIETAIRE OU LE COLOCATAIRE OCCUPANT S'ENGAGE A NE PAS USURPER L'IDENTITE OU LA QUALITE D'UN TIERS. IL EST SEUL RESPONSABLE DES CONSEQUENCES POUVANT RESULTER DE LA FOURNITURE D'INFORMATIONS ERRONEES, OBSOLETES, INCOMPLETES ET / OU MENSONGERES.

6.3.3. Caractère pertinent des Informations et Données Personnelles. Les informations et Données Personnelles fournies et notamment les différents descriptifs complétés doivent être pertinents au regard de l'objectif du présent Service. Le Propriétaire ou le Colocataire Occupant s'interdit ainsi de publier des termes :

- à caractère diffamatoire, injurieux, insultant, obscène, offensant, violent, incitant à la violence, à caractère politique, raciste, xénophobe, incitant à la haine raciale ou la haine à l'égard de personnes en raison de leur sexe, de leur orientation ou identité sexuelle ou de leur handicap,
- faisant l'apologie des crimes contre l'humanité,
- incitant à la commission d'actes de terrorisme et à leur apologie,
- ayant un caractère violent ou pornographique, touchant à la pornographie infantile ou portant atteinte à la dignité humaine, et
- de manière générale, tout terme qui serait contraire aux lois et règlements en vigueur, à l'ordre public ou bonnes mœurs.

6.3.4. Qualité du logement mis en location ou en colocation. Le Propriétaire ou le Colocataire Occupant s'engage à mettre en location ou en colocation un logement décent, sans frais d'agence ou frais de quelque nature que ce soit. Il s'engage à ne pas proposer de locations saisonnières ou de vacances. A DEFAULT, LOCOSERVICE SE RESERVE LA POSSIBILITE DE SUSPENDRE MOMENTANEMENT OU SUPPRIMER

DEFINITIVEMENT L'ACCES DU PROPRIETAIRE / COLOCATAIRE OCCUPANT A SON ESPACE PERSONNEL DANS LES CONDITIONS POSEES A L'ARTICLE 6.7. DES CGUS.

6.3.5. Exclusions. Le Propriétaire ou le Colocataire Occupant s'engage à ne pas travailler pour un professionnel de l'immobilier (agence, société de relocation, notaire, administrateur de biens, ...).

6.3.6. Garanties. LE PROPRIETAIRE GARANTIT A LOCSERVICE DISPOSER D'UN TITRE DE PROPRIETE SUR LE LOGEMENT OBJET DE SON OFFRE SUR LOCSERVICE.FR. A DEFAUT, LE PROPRIETAIRE GARANTIT LOCSERVICE CONTRE TOUT EVENTUEL RECOURS DE TIERS.

LE COLOCATAIRE OCCUPANT S'ENGAGE A RECUEILLIR LES AUTORISATIONS NECESSAIRES POUR AGIR SUR LOCSERVICE.FR. A DEFAUT, IL GARANTIT LOCSERVICE CONTRE TOUT EVENTUEL RECOURS DE TIERS.

6.3.7. Mentions obligatoires à afficher dans l'Offre. Le Propriétaire ou le Colocataire Occupant s'engage à respecter la législation relative aux informations devant apparaître obligatoirement dans le descriptif de l'Offre, en particulier les dispositions de l'arrêté du 21 avril 2022 entrant en vigueur le 1er juillet 2022. Celles-ci sont consultables sur la page suivante :

<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15643>

Pour les logements situés dans les villes concernées par le dispositif d'encadrement des loyers, le Propriétaire ou le Colocataire Occupant s'engage à inclure dans le descriptif de l'Offre les mentions spécifiques à ce dispositif et indiquées dans l'arrêté précité. Les loyers de référence applicables sont consultables depuis la page suivante : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1314>

6.4. CONSULTATION DES CANDIDATURES

Une fois son Offre créée, le Propriétaire ou le Colocataire Occupant a accès, via son Espace Personnel, aux informations et Données Personnelles de tous les Locataires ou Colocataires disponibles et dont les critères et besoins renseignés dans la Candidature correspondent à ceux renseignés dans l'Offre.

Le Propriétaire ou le Colocataire Occupant reçoit par email chaque nouvelle Candidature conforme à son Offre.

LOCSERVICE ne diffuse jamais les coordonnées du Propriétaire ou du Colocataire Occupant au Locataire ou au Colocataire. Il revient au Propriétaire ou au Colocataire Occupant qui serait intéressé par un Locataire ou un Colocataire de le contacter.

LE PROPRIETAIRE OU LE COLOCATAIRE OCCUPANT LORSQU'IL CHOISIT LES LOCATAIRES OU COLOCATAIRES QU'IL SOUHAITE CONTACTER S'ENGAGE A NE PRATIQUER AUCUNE DISCRIMINATION QUELLE QU'ELLE SOIT.

6.5. PUBLICATION DE L'OFFRE SUR LES SITES DE PARTENAIRES

Le Propriétaire ou le Colocataire Occupant accepte que LOCSERVICE puisse représenter et / ou reproduire son Offre, de façon totale ou partielle (caractéristiques, descriptifs, photos ...) sur des sites d'annonces immobilières de partenaires afin de renforcer la promotion de l'Offre. LOCSERVICE S'ENGAGE A CE QUE LES COORDONNEES DU PROPRIETAIRE OU DU COLOCATAIRE OCCUPANT NE SOIENT JAMAIS DIVULGUEES SUR CES SITES.

6.6. GRATUITE DES SERVICES

Le Service de recherche de Locataires ou de Colocataires est gratuit pour tous les Propriétaires et Colocataires Occupants qui proposent un logement sans frais d'agence.

6.7. SUPPRESSION DE L'ESPACE ET DE L'OFFRE

Le Propriétaire ou le Colocataire Occupant peut choisir de supprimer son Espace Personnel et / ou son Offre à tout moment via son Espace Personnel.

LOCSERVICE se réserve, par ailleurs, la possibilité de suspendre momentanément ou supprimer définitivement, sans notification préalable du Propriétaire ou du Colocataire Occupant, et sans que cela ne puisse lui être reproché, l'accès à et / ou l'Espace et / ou l'Offre du Propriétaire ou du Colocataire Occupant, en cas de manquement grave aux CGUS.

Est considéré comme un manquement grave, le fait pour le Propriétaire ou le Colocataire Occupant de :

- créer un Espace et / ou une Offre alors qu'il n'y serait pas autorisé par les CGUS (article 6.2.4. et 6.3.5. des CGUS),
- créer une Offre dont les informations et / ou Données Personnelles seraient mensongères et non conformes à la réalité (article 6.3.2. des CGUS),
- créer une Offre dont les informations et / ou Données Personnelles seraient non pertinentes (article 6.3.3. des CGUS),
- proposer à la location ou à la colocation un logement non conforme au regard de l'article 6.3.4. des CGUS,
- ne pas disposer, selon les cas, d'un titre de propriété ou des autorisations nécessaires pour utiliser LOCSERVICE.FR (article 6.3.6. des CGUS),
- discriminer les Locataires ou les Colocataires (article 6.4. des CGUS).

ARTICLE 7. PARTENARIATS

7.1. Généralités. LOCSERVICE entretient des partenariats avec des professionnels pour que ces derniers proposent aux Utilisateurs des services en lien avec l'immobilier à des tarifs préférentiels. Les partenaires proposés aux Utilisateurs sont indiqués sur LOCSERVICE.FR et varient en fonction de la qualité de l'Utilisateur (ex. Locataire ou Propriétaire). Les Utilisateurs peuvent les contacter à partir de leur Espace Personnel.

LOCSERVICE ne communique les Données Personnelles des Utilisateurs à ses partenaires qu'à partir du moment où les Utilisateurs ont expressément souhaité être mis en contact avec eux (ex. demande d'informations ou de devis). CHAQUE PARTENAIRE S'EST ENGAGE CONTRACTUELLEMENT AVEC LOCSERVICE A NE PAS REVENDRE LES COORDONNEES DES UTILISATEURS.

La liste des partenaires à la disposition des Utilisateurs est susceptible d'évoluer à la libre discrétion de LOCSERVICE. Certains partenaires peuvent ainsi être ajoutés et / ou supprimés, sans que cela ne puisse être reproché à LOCSERVICE.

L'Utilisateur n'a pas pour obligation de faire appel à un partenaire et décide seul de le faire. Ainsi, la responsabilité de LOCSERVICE ne saurait être engagée, directement ou indirectement, dans les relations entre ses Utilisateur et ses partenaires.

7.2. DossierFacile. GOBOCOM propose à l'Utilisateur un accès à la plateforme DossierFacile (dossier de location numérique de l'Etat »), lui permettant de constituer, s'il le souhaite, un dossier de location de qualité et en numérique.

Une fois son dossier constitué via DossierFacile, un lien vers son dossier est transmis par DossierFacile à GOBOCOM, pour transmission aux Propriétaires intéressés par le profil de l'Utilisateur concerné.

ARTICLE 8. OUTILS A DISPOSITION DES VISITEURS ET / OU DES UTILISATEURS

8.1. GENERALITES

LOCSERVICE met à la disposition des Visiteurs et / ou des Utilisateurs des outils conçus et élaborés par LOCSERVICE en analysant chaque Candidature et Offre réalisées sur LOCSERVICE.FR depuis sa création (hors logement atypique).

Malgré la qualité de cette analyse, elle ne peut se substituer à une expertise locative personnalisée en ce qu'elle prend uniquement en compte les informations et données collectées sur LOCSERVICE.FR.

8.2. SIMULATEURS

8.2.1. Locamètre ©™. Cet outil permet de visualiser ses chances de louer tel ou tel type de logement (faible / correct / bon / très bon) en fonction des loyers pratiqués (charges comprises) dans la ville recherchée et de son budget. Il permet également de comparer le budget locatif de deux villes entre elles.

LOCSERVICE autorise le Visiteur à intégrer gratuitement le Locamètre ©™ sur son site internet, à condition de mentionner la source www.LocService.fr et de renvoyer vers LOCSERVICE.FR grâce à un lien hypertexte. Le Locamètre ©™ peut dans ce cas être personnalisé pour mesurer le budget locatif pour une seule ville ou au niveau national. Les données du Locamètre ©™ sont mises à jour en temps réel.

Les journalistes et bloggeurs sont également autorisés à reproduire gratuitement dans leurs articles, et notamment sur leur site internet, les graphiques issus du Locamètre ©™, à condition de mentionner la source www.LocService.fr et de renvoyer vers LOCSERVICE.FR grâce à un lien hypertexte.

8.2.2. Cote des loyers ©™. Cet outil permet de déterminer pour une majorité de villes françaises les loyers minimums / moyens / maximum pratiqués, en fonction du type de logement et de sa surface. Cette analyse se base sur les Offres publiées sur LOCSERVICE au cours des trois (3) dernières années.

8.2.3. Tensiomètre locatif ©™. Cet outil permet de déterminer la tension locative du parc privé dans une ville, par type de logement, en mesurant sur une période de douze (12 mois) glissants :

- La facilité à trouver une location ou un locataire (très difficile / difficile / normal / très facile),
- Le budget des locataires au regard des loyers pratiqués dans cette ville (très tendu / tendu / équilibré / détendu / très détendu).

LOCSERVICE autorise le Visiteur (journaliste et blogueur compris) à reproduire gratuitement les données du Tensiomètre Locatif ©™, notamment sur son site internet, à condition de mentionner la source www.LocService.fr et de renvoyer vers LOCSERVICE.FR grâce à un lien hypertexte.

8.2.4. Vidéos du marché locatif. LOCSERVICE met également à disposition des Visiteurs et des Utilisateurs des vidéos permettant de se renseigner sur le marché locatif d'une ville.

8.3. COACH LOCSERVICE

LOCSERVICE met à la disposition du Locataire ou du Colocataire un outil de coaching virtuel (ci-après le « **Coach LOCSERVICE** ») qui, grâce à un algorithme, permet de connaître immédiatement les forces et faiblesses de son projet locatif.

Le Coach LOCSERVICE :

- analyse la Candidature,
- la compare à la réalité du marché local sur la base de toutes les Candidatures et Offres effectuées sur LOCSERVICE.FR, et
- propose, si besoin, d'ajuster la Candidature pour l'adapter aux spécificités du marché local et ainsi augmenter les chances du Locataire ou du Colocataire de trouver un logement.

Les conseils du Coach LOCSERVICE sont apportés au fur et à mesure de la création de la Candidature, en fonction des informations et Données Personnelles renseignées par le Locataire ou le Colocataire. Les résultats de son analyse sont accessibles à partir de l'Espace Personnel.

Le Coach LOCSERVICE permet également au Propriétaire ou au Colocataire Occupant d'obtenir des informations sur les atouts de son Offre au regard du marché locatif.

ARTICLE 9. CONTENUS REDACTIONNELS

LOCSERVICE met à disposition des Visiteurs et des Utilisateurs des textes, communiqués, études et articles en lien avec l'immobilier et notamment la location de logements (ci-après les « **Contenus LOCSERVICE** »).

Les Contenus LOCSERVICE peuvent être :

- publiés sur les Sites LOCSERVICE.FR et BLOG.LOCSERVICE.FR, et le cas échéant être uniquement accessibles à partir d'un Espace Personnel, ou
- être adressés par LOCSERVICE dans le cadre sa newsletter, étant précisé que la newsletter adressée aux Utilisateurs varie en fonction de leur qualité.

Les Visiteurs et Utilisateurs des Sites sont autorisés à reproduire gratuitement dans leurs articles, et notamment sur leur site internet, les Contenus LOCSERVICE à condition de mentionner la source www.LocService.fr et de renvoyer vers LOCSERVICE.FR grâce à un lien hypertexte.

ARTICLE 10. REDACTION D'AVIS

10.1 CREATION DE L'AVIS PAR L'UTILISATEUR

L'Utilisateur peut créer et déposer un avis sur AVIS.LOCSERVICE.FR. Pour ce faire, il lui suffit de renseigner l'adresse email qu'il a utilisée sur ce même Site pour effectuer sa Candidature ou proposer son Offre. L'avis déposé doit être formulé de manière intelligible et compréhensible.

LOCSERVICE ne fournit aucune contrepartie en échange du dépôt d'avis.

Une fois déposé, l'avis de l'Utilisateur ne peut être modifié ni par lui, ni par LOCSERVICE.

10.2 CONTROLE DES AVIS PAR LOCSERVICE

Les avis déposés ne sont pas directement publiés.

LOCSERVICE contrôle en effet les avis reçus afin de vérifier :

- qu'ils ont été déposés conformément à l'article 9.1. des CGUS,
- qu'ils sont pertinents au regard du présent Service, conformément à l'article 6.3.3. des CGUS adapté à la présente clause, et qu'ils ne comprennent pas notamment des termes à caractère diffamatoire et / ou injurieux.

Les avis qui ne respectent pas les conditions susmentionnées ne sont pas publiés par LOCSERVICE sur son Site AVIS.LOCSERVICE.FR. LOCSERVICE informe l'Utilisateur des raisons qui justifient le rejet de son avis à l'adresse email renseignée par lui.

LOCSERVICE ne procède à aucune censure liée à une éventuelle insatisfaction de l'Utilisateur. LOCSERVICE se réserve cependant un droit de réponse qui sera affiché sur AVIS.LOCSERVICE.FR sous l'avis concerné. Si nécessaire, l'auteur de l'avis peut également être contacté par LOCSERVICE par email ou par téléphone, sous réserve que ses Données Personnelles n'aient pas été supprimées conformément à la Réglementation Applicable.

10.3 PUBLICATION DES AVIS PAR LOCSERVICE

Une fois le contrôle de l'avis effectué, LOCSERVICE publie l'avis dans un délai maximum de sept (7) jours à compter de sa réception.

Les avis sont publiés sur AVIS.LOCSERVICE.FR par ordre chronologique de création de l'avis par l'Utilisateur. Les dates de création de l'avis et de l'expérience de consommation concernée par l'avis (à savoir la date de la Candidature ou de l'activation de l'Espace Personnel) sont affichées au niveau de l'avis.

Les avis sont conservés de manière illimitée dans le temps mais peuvent être anonymisés à compter d'un certain délai afin de garantir le respect de la Réglementation Applicable, comme indiqué dans la Politique d'Utilisation des Données Personnelles accessible sur les Sites.

ARTICLE 11. ASSISTANCE

Le Visiteur ou l'Utilisateur contacte LOCSERVICE pour tout renseignement, demande d'assistance, question sur un droit, réclamation à l'adresse contact@locservice.fr.

LOCSERVICE s'engage à répondre au Visiteur ou à l'Utilisateur sous 48 (quarante-huit) heures de la réception du mail, hors week-end et jours fériés.

LOCSERVICE se réserve la possibilité de ne pas répondre aux demandes de contact qui seraient abusives au regard de leur fréquence, de leur quantité et / ou de leur objet, sans que cela ne puisse lui être reproché.

ARTICLE 12. PROPRIETE INTELLECTUELLE

12.1. LOCSERVICE est titulaire des droits de propriété industrielle sur ses dénominations sociales, marques nominatives ou figuratives, enseignes, nom commercial, signes, adresses internet ou autres signes distinctifs (ci-après désignés « **Signes Distinctifs** »).

LOCSERVICE est également propriétaire des droits de propriété intellectuelle ou détient les droits d'usage sur ses Sites ainsi que sur tous les éléments accessibles sur ses Sites et notamment les Contenus, textes, images, graphismes, logo, icônes, sons, logiciels.

L'outil Coach LOCSERVICE a fait l'objet d'un dépôt auprès de l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI).

Toute reproduction, représentation, modification, publication, adaptation de tout ou partie des éléments des Sites, ainsi que des Signes Distinctifs détenus par LOCSERVICE, quel que soit le moyen ou le procédé utilisé, est interdite sauf autorisation écrite préalable de LOCSERVICE, et sera poursuivie conformément aux dispositions du Code de la propriété intellectuelle relatives à la contrefaçon.

De la même manière, toute utilisation non autorisée par LOCSERVICE du Coach LOCSERVICE et contrevenant à ses droits sera poursuivie par LOCSERVICE conformément aux dispositions du Code de la propriété intellectuelle.

12.2. Enfin, le contenu des Sites ainsi que les Candidatures et Offres collectées par LOCSERVICE constituent ensemble une base de données au sens de l'article L. 112-3 du Code de la propriété intellectuelle (ci-après la « **Base de données** »).

LOCSERVICE est le producteur de cette Base de données conformément aux articles L.341-1 et suivants de ce même code.

En effet, LOCSERVICE a, de sa propre initiative, investi et continue d'investir des moyens humains, matériels et financiers conséquents pour :

- constituer le contenu de cette Base de données,
- vérifier son contenu en vue d'assurer sa fiabilité, au moment de la constitution de Base de données mais aussi pendant son fonctionnement,
- présenter le contenu de la Base de données afin de conférer à cette dernière sa fonction de traitement de l'information, en consacrant notamment des investissements à la disposition systématique ou méthodique des éléments contenus dans la Base de données ainsi qu'à l'organisation de leur accessibilité individuelle.

Ainsi et conformément aux dispositions relatives aux droits des producteurs de bases de données du Code de la propriété intellectuelle, il est interdit au Visiteur et / ou à l'Utilisateur :

- d'extraire par transfert permanent ou temporaire la totalité ou une partie qualitativement ou quantitativement substantielle du contenu de la Base de données de LOCSERVICE, sur un autre support, par tout moyen et sous toute forme que ce soit ;
- de réutiliser la totalité ou une partie qualitativement ou quantitativement substantielle du contenu de la Base de données par la mise à disposition du public ;
- d'extraire ou de réutiliser à répétition ou de manière systématique des parties qualitativement ou quantitativement non substantielles des contenus de la Base de données de LOCSERVICE, lorsque ces opérations excèdent manifestement les conditions d'utilisation normales de cette Base de données ;
- d'exploiter commercialement auprès de tiers ses droits d'accès à son Espace Personnel.

Toute utilisation non conforme du Visiteur et / ou de l'Utilisateur sera poursuivie par LOCSERVICE conformément aux dispositions susmentionnées.

12.3. LOCSERVICE SE RESERVE EGALEMENT LA POSSIBILITE DE SUSPENDRE MOMENTANEMENT OU DE SUPPRIMER DEFINITIVEMENT, SANS NOTIFICATION PREALABLE DE L'UTILISATEUR, L'ACCES DE CE DERNIER A SON ESPACE PERSONNEL, VOIRE SON ESPACE, SON OFFRE ET / OU SA CANDIDATURE, SANS NOTIFICATION PREALABLE, EN CAS DE VIOLATION DU PRESENT ARTICLE 12. L'EXERCICE DE CETTE FACULTE NE POURRA LUI ETRE REPROCHE.

ARTICLE 13. DONNEES PERSONNELLES

LOCSERVICE utilise les Données Personnelles des Visiteurs et des Utilisateurs en tant que Responsable de Traitement et à ce titre, s'engage à respecter la Réglementation Applicable.

LOCSERVICE utilise ainsi les Données Personnelles des Utilisateurs afin de :

- Limiter et sécuriser les accès à leur Espace Personnel ;
- Leur adresser des notifications en lien avec leur Espace et avec les Services de recherche de logements et / ou de recherche de Locataires ou de Colocataires ;
- Le cas échéant, recevoir le paiement de la Candidature et transmettre cette dernière à des Propriétaires et / ou des Colocataires Occupants ;
- Répondre aux demandes de contact et d'assistance, aux réclamations ;
- Adresser des questionnaires de satisfaction en lien avec les Services ;
- Adresser sa newsletter ;
- Prévenir les fraudes en assurant un suivi des connexions des Utilisateurs ;
- Gérer les avis des Utilisateurs sur les Services.

LOCSERVICE peut également utiliser les Données Personnelles des Visiteurs afin de répondre à leur demande de contact et / ou d'assistance, et / ou pour leur adresser sa newsletter.

Enfin, les Données Personnelles des Visiteurs et / ou des Utilisateurs peuvent être utilisées dans le cadre du dépôt de cookies.

Le Visiteur ou l'Utilisateur peut contacter LOCSERVICE ou consulter la Politique d'Utilisation des Données Personnelles ainsi que la Politique Cookies disponibles sur les Sites pour en savoir plus sur la gestion de ses Données Personnelles ou sur ses droits.

ARTICLE 14. NOTIFICATION

14.1. NOTIFICATION OBLIGATOIRE SELON L'ARTICLE 6. I. 7 DE LA LOI DU 21 JUIN 2004

En application de l'article 6. I. 7 de la loi pour la confiance dans l'économie numérique du 21 juin 2004 (n°2004-575), l'Utilisateur doit porter à la connaissance de LOCSERVICE tout message faisant l'apologie des crimes contre l'humanité, incitant à la haine raciale, touchant à la pornographie infantile, incitant à la violence ou portant atteinte à la dignité humaine et qui seraient publiés, diffusés et / ou téléchargés sur les Sites.

14.2. CONTENU SUSCEPTIBLE D'ETRE ILLICITE

Le Visiteur ou l'Utilisateur qui estimerait que du contenu publié sur les Sites est susceptible d'être inexact, voire illicite, ayant un caractère injurieux ou diffamatoire, est invité à déposer une notification.

La notification prend la forme d'un email adressé à LOCSERVICE à l'adresse contact@locservice.fr ou une lettre recommandée avec accusé de réception. Les coordonnées de LOCSERVICE sont indiquées à l'article 1^{er} des CGUS.

Dans cette notification, le Visiteur ou l'Utilisateur déclare ses noms, prénoms, adresse et la description des faits litigieux.

La notification doit comprendre la description des faits litigieux et leur localisation précise dans les Sites, les motifs pour lesquels le contenu doit être retiré, comprenant la mention des dispositions légales et des justifications de faits.

Dans la mesure du possible, le Visiteur ou l'Utilisateur doit transmettre la copie de la correspondance adressée à l'auteur des informations ou activités litigieuses demandant leur interruption, leur retrait ou leur modification, ou la justification de ce que l'auteur(e) n'a pu être contacté(e).

LOCSERVICE s'engage à réagir promptement à toute notification d'un Visiteur ou Utilisateur faite dans les formes et à première vue fondée.

LOCSERVICE veillera à préserver l'anonymat de l'auteur(e) mis en cause, tout en se réservant la faculté d'engager contre lui / elle les mesures utiles, à commencer par :

- la résiliation des CGUS, sans notification préalable ;
- le cas échéant, la suppression de ses accès à son Espace Personnel, de son Espace, de sa Candidature et / ou son Offre, sans notification préalable et sans que cela ne puisse lui être reproché.

ARTICLE 15. RESPONSABILITE

LOCSERVICE est tenue par une obligation de moyens au titre de la disponibilité de ses Sites, la sécurité de l'accès à l'Espace Personnel et celle des Données Personnelles.

LOCSERVICE ne garantit pas que les Sites soient exempts d'anomalies et que leur fonctionnement sera ininterrompu. En effet, en vue d'assurer la maintenance technique des Sites et / ou corriger des anomalies, leur accès pourra être interrompu ponctuellement par LOCSERVICE.

En outre, le Visiteur ou l'Utilisateur est seul responsable de l'état de ses connaissances techniques et de ses compétences pour utiliser les Sites, ainsi que de son environnement informatique.

De la même manière, LOCSERVICE est tenue par une obligation de moyens au titre de la mise en relation des Locataires ou Colocataires et des Propriétaires ou Colocataires Occupants sur LOCSERVICE.FR.

En effet, si LOCSERVICE met tout en œuvre pour que son Site soit utilisé par le plus grand nombre d'Utilisateurs possible, la mise en relation effective d'un Locataire ou d'un Colocataire avec un Propriétaire ou un Colocataire Occupant dépendra :

- des Utilisateurs eux-mêmes, et plus précisément :
 - o des Informations et Données Personnelles qu'ils auront renseignées dans leur Candidature ou Offre. Ainsi, il se peut qu'une Candidature ne corresponde à aucune Offre et inversement. EN AUCUN CAS LOCSERVICE NE S'ENGAGE SUR UN NOMBRE DE CONTACTS

(MAIL, TELEPHONE) PAR LE PROPRIETAIRE OU LE COLOCATAIRE OCCUPANT, NI SUR UN NOMBRE DE CANDIDATURES DE LOCATAIRES OU DE COLOCATAIRES.

- du réalisme de la Candidature par rapport au marché locatif (ex. le budget ne doit pas être manifestement insuffisant par rapport aux loyers pratiqués dans la ville recherchée), et en particulier si le Coach LOCSERVICE a signalé la Candidature comme devant être ajustée pour tenir compte du marché local.
- de la qualité de la Candidature (ex. des garanties financières apportées) et de l'Offre (ex. prestations du logement).
- du marché locatif. L'offre locative peut ainsi être inexistante ou très réduite dans le secteur demandé.

Ces critères ne sont en effet pas maîtrisés par LOCSERVICE.

La responsabilité de LOCSERVICE ne saurait être engagée, directement ou indirectement, dans les relations entre les Utilisateurs (ex. insolvabilité d'un Locataire, non-conformité d'un logement, non-restitution d'un dépôt de garantie, etc.).

Enfin, les liens hypertextes mis en place sur les Sites en direction d'autres ressources présentes sur le réseau Internet, ne sauraient engager la responsabilité de LOCSERVICE.

ARTICLE 16. FORCE MAJEURE

Les Parties sont dégagées de toute responsabilité à raison des retards ou défauts d'exécution des obligations contractuelles qui leur incombent et qui seraient la conséquence de faits relevant de la force majeure telle que définie par l'article 1218 du Code civil et par les tribunaux.

La Partie estimant qu'un événement de force majeure est constitué doit immédiatement avertir par écrit l'autre Partie de ces circonstances ainsi que du moment où elle estime que l'événement pourrait prendre fin.

SI UN CAS DE FORCE MAJEURE SE POURSUIT AU-DELA D'UNE DUREE DE DEUX (2) MOIS A COMPTE DE CETTE INFORMATION, LES CGUS PEUVENT ETRE RESOLUES DE PLEIN DROIT, SANS INDEMNITE, PAR L'UNE OU L'AUTRE DES PARTIES PAR L'ENVOI D'UNE LETTRE RECOMMANDEE AVEC ACCUSE DE RECEPTION.

ARTICLE 17. CLAUSE GENERALE

17.1. Dans l'hypothèse où une disposition des CGUS serait considérée comme nulle, invalide ou inapplicable, par une loi, un règlement ou une décision de justice définitive, elle sera réputée non écrite et les autres dispositions du Contrat garderont toute leur force et leur portée.

17.2. Le fait pour l'une des Parties de ne pas se prévaloir ou de tarder à se prévaloir de l'application d'une disposition des CGUS ne saurait être interprété comme une renonciation à se prévaloir de cette disposition à l'avenir.

17.3. Pour les besoins de l'exécution des CGUS, LOCSERVICE fait élection de domicile à l'adresse mentionnées à l'article 1.

17.4. Les CGUS sont rédigées en langue française. Dans l'hypothèse où elles seraient traduites dans plusieurs autres versions linguistiques, seule la version en langue française fera foi.

17.5. Les CGUS sont soumises à la loi française.

ARTICLE 18. REGLEMENT DES LITIGES

18.1. REGLEMENT AMIABLE

Tout litige ou toute contestation relative à la formation, la validité, l'interprétation ou l'exécution des CGUS devra être prioritairement réglé à l'amiable entre les Parties. L'Utilisateur est invité à contacter LOCSERVICE qui l'assistera pour tenter de résoudre ladite difficulté à l'adresse contact@locservice.fr.

18.2. MEDIATION

L'Utilisateur peut, en cas de litige et s'il le souhaite, recourir à une médiation conventionnelle éventuellement auprès des instances de médiation sectorielles existantes, ou à tout mode alternatif de règlement des différends (conciliation, par exemple).

Pour joindre le médiateur de la consommation retenu par LOCSERVICE : mediation.conso@ambo.bzh

L'Utilisateur peut également accéder à la plateforme européenne de règlement en ligne des litiges de consommation prévu par le règlement (UE) n°524/2013 du 21 mai 2013 [en cliquant ICI](#).

En cas d'échec de la médiation ou si l'Utilisateur ne souhaite pas y recourir, il demeure libre de soumettre le litige aux tribunaux compétents.

18.3. JURIDICTION COMPETENTE

EN APPLICATION DE L'ARTICLE R. 631-3 DU CODE DE LA CONSOMMATION, LE CONSOMMATEUR PEUT SAISIR, SOIT L'UNE DES JURIDICTIONS TERRITORIALEMENT COMPETENTES EN VERTU DU CODE DE PROCEDURE CIVILE, SOIT LA JURIDICTION DU LIEU OU IL DEMEURAIT AU MOMENT DE LA CONCLUSION DES CGUS OU DE LA SURVENANCE DU FAIT DOMMAGEABLE.